

LVMH

*Assemblée Générale Mixte des actionnaires
du mardi 30 juin 2020 à huis clos
Composition du Bureau de l'Assemblée*

Paris, 23 juin 2020

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du mardi 30 juin 2020 qui se tiendra à huis clos au siège social de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton et conformément aux dispositions du Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, le Conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion en date du 15 avril 2020, la société Financière Jean Goujon, représentée par Monsieur Florian OLLIVIER, et Monsieur Charles de CROISSET, Administrateur référent et Président du Comité de sélection des Administrateurs et des rémunérations, pour assurer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Bernard KUHN, Directeur Juridique du groupe LVMH, assurera les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.